

EDITORIAL

L'AVEN n°50 reflète une nouvelle tendance de notre bulletin, se traduisant par une diminution sensible du nombre de fiches "cavité", et une importance croissante des études thématiques. Parmi celles-ci, le travail entrepris sur un secteur de la Forêt de Fontainebleau a permis de sensibiliser les membres du club aux travaux de topographie, et aux aléas des découvertes archéologiques toujours possibles.

Il est généralement admis par les autorités archéologiques que les spéléologues sont des informateurs de premier ordre qu'il faut ménager, mais on observe que l'attention portée par ces autorités reste, dans les faits, l'affaire d'une minorité de responsables cantonnés dans les régions riches en sites souterrains. En effet, dans les régions pauvres en cavités, où les découvertes sont moins nombreuses et moins spectaculaires, il est regrettable de constater la faiblesse de la politique diplomatique et relationnelle mise en oeuvre auprès des découvreurs. Ces autorités semblent tabler sur une certaine conscience du patrimoine pour obtenir le dépôt du matériel et la communication des renseignements.

Afin d'enrayer la dégradation des relations, et favoriser une collaboration active entre archéologues et spéléologues, des rassemblements, tels les journées S.P.F.-F.F.S., ont eu le mérite de placer sur un même plan une association réputée et ancienne, et une fédération plus jeune.

Si l'archéologue est le partenaire du spéléologue le temps d'une manifestation, il ne l'est plus lorsque l'on regarde d'un peu plus près l'organisation de ces deux disciplines.

La Fédération Française de Spéléologie, essentiellement composée d'amateurs, dispose d'une organisation administrative à compétence territoriale. Les milieux professionnels (CNRS, Universités) y sont marginalisés et ne font pas figure d'autorité de tutelle ayant vocation administrative.

Les archéologues, au sens large du terme, peuvent se référer à plusieurs autorités légales : les D.R.A.P. et D.R.A.H., à compétence régionale, les Conservations, à compétence départementale et le C.N.R.S., ultime référence scientifique.

Dans ces conditions, on ne s'étonnera pas si le spéléologue est encore assimilé à un adolescent périgourdin informant un de ses professeurs de sa dernière découverte ...

Il ne s'agit plus d'échanges mais de relations unilatérales nuisant aux intérêts communs. On en voudra pour preuve différentes "affaires" qui ont laissé à leurs protagonistes spéléologues un souvenir amer.

La première se déroule à Cossé-en-Champagne (53) où des spéléologues mayennais découvrent en 1985, lors d'une

désobstruction, une hache polie coincée dans une fissure de rocher à l'entrée d'une grotte. Les autorités compétentes (Dir. Rég. des Ant. Préhist. des Pays de Loire) sont avisées et la pièce leur est remise en vue d'une analyse pétrographique. Les spéléologues, en très bon terme avec le propriétaire, décident de lui "offrir" la hache, dès qu'elle reviendra du laboratoire. Elle ne reviendra jamais...

Après moult réclamations et tergiversations, la D.R.A.P. propose aux intéressés une autre hache polie. Les spéléologues, indignés, ne comprennent pas le marchandage des autorités de Nantes et refusent ce troc. Un contentieux s'élève entre archéologues et spéléologues, le ton monte et le différend éclate dans la presse locale...

Quelques années plus tard, une seconde hache polie est découverte sur le même site. Cette fois, la hache n'ira pas à Nantes et les autorités archéologiques sont désormais devenues pour les "locaux" les dernières personnes à informer.

En 1986, lors d'une promenade dominicale, un membre du S.C.Seine découvre un site dans la carrière d'EGLY (91). Il y ramasse une quantité importante d'ossements, de silex, de tessons de poteries ainsi que divers objets remarquables tels que poinçon en os, fusailloles, petite meule de grès, attribués à La Tène II. Le Directeur de la DRAP d'Ile de France, informé, se déplace et se fait remettre l'intégralité du matériel.

Aucune nouvelle ne parviendra plus au découvreur du site qui avait remis, un peu à contre coeur, les plus beaux objets qu'il avait trouvés...

En 1988, lors du congrès de Millau, deux membres du S.C.Seine décident de visiter le site bien connu de Montpelier-le-Vieux, sur la commune de LA ROGUE SAINTE MARGUERITE (12). Au hasard de la visite, un sentier surcreusé par le piétinement montre quelques morceaux de céramiques rouges dans une coupe noirâtre. L'équipe ne met pas de temps à identifier un cône de déjection provenant d'un site placé plus haut. Des tessons décorés, des morceaux plus grossiers et une fusaillole, gisent à même le sol, indiquant ainsi une goulotte descendant d'un pinacle rocheux... Le piton est escadé et l'équipe arrive au sommet d'un véritable nid d'aigle (6x10m) au milieu duquel gisent de nombreux morceaux de briques et de tessons lavés par les pluies. Parmi ces vestiges, un objet en bronze (peut-être une bague) est immédiatement repéré. La décision est prise : on ne touche à rien, les objets doivent être laissés in situ pour ne pas obérer toute étude postérieure. Le conservateur du Musée de Millau nous accueille, les coordonnées du lieu de la découverte lui sont précisées. Il s'agirait du trentième site semblable de la région, daté du Bronze Final, dont la particularité est d'être inexpugnable.

Un an après, la bague de bronze a disparu et nous n'avons jamais eu de nouvelles de cette découverte.

La quatrième affaire concerne les tessons découverts en 1990 dans les grottes de Coquibu à MILLY (91). Le conservateur du Musée de Nemours, informé, n'a pas encore cru devoir nous répondre...

La question se pose donc de savoir si nous devons encore conseiller, pour ne pas dire imposer, à tout spéléologue découvreur d'une pièce archéologique (ou d'un site) de se dessaisir, entre les mains des autorités archéologiques quelles qu'elles soient, des informations et objets reçueillis.

On ne peut continuer à cautionner, au nom du sacro-saint respect de la conservation et du patrimoine, les négligences, les manques d'intérêt, voire les défaillances d'une autorité de tutelle qui ne sait qu'à grand peine dire merci, et encore moins "renvoyer l'ascenseur" en informant les découvreurs et donateurs du devenir des pièces qui lui ont été confiées.

Jean-Yves BIGOT

COMPTE RENDU D'ACTIVITES

Ce compte rendu se réfère à la période de Novembre 1988 à Décembre 1989. Une quarantaine de cavités ont été visitées, de toutes natures et de différentes régions. Voyons donc ce bilan annuel.

- COTE D'OR: Gouffre de la Combe aux Prêtres.
- DOUBS: Gouffre-perte des Saussaies, Baume Ste Anne, grotte des Cavottes, gouffre des Bruyères, grotte de la Crochère, porche de la grotte Sarrazine.
- DROME: Scialet du Pichet, scialet Vincent.
- ISERE: gouffre Berger, Trou qui Souffle, gouffre de Malaterre, grotte de Gournier, glacière d'Autrans, scialet de la Bourrasque, traversée Coufin-Chevaline, Gour Fumant.
- JURA: Baume de la Favière.
- LOT: gouffre de Roque de Cor, igue de Barrière, gouffre de Reveillon, igue de la Cave aux Endives, igue des Combettes, Saut de la Pucelle.
- HAUTE-SAONE: cavités artificielles: mines de fer de Velleminfroy, Grand Creux de Mine.
- HAUTE-SAVOIE: gouffre de Bellevue, gouffre du Diable (ou gouffre RL 66), traversée tanne des Trois Bétas-grotte de la Diau, exurgence de Morette.
- ESSONNE: prospections et topographies dans le massif de Milly-la-Forêt.
- SEINE-ET-MARNE: perte du RD de Javot, perte de la Marsange, puits de Meigneux, puits de Cucharmoy, Plessis Aux Tournelles.
- VOSGES: perte de Debain.

A l'étranger:

- ESPAGNE: - massif des Picos de Europa, Sistema del Trave (-1441m), exploration en première.
- jonction Cueva Fresca-Sima Tibia.
- SUISSE: - gouffre du grand Cor, exploration en première (-584m).
- gouffre du Chevrier.

En conclusion voilà une année encore bien remplie! A noter cette année une innovation pour le SCS, un travail en première de prospection et de topographies inédites sur le massif de Fontainebleau; travail poursuivi tout au long de l'année 1990, et même "exporté", puisque certains d'entre nous sont partis sur les côtes bretonnes pour faire des relevés topographiques inédits sur les grottes marines en falaise. A suivre...!
Et à bientôt!